



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER RÉGIONAL :
« LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ
FINANCIER DE LA CEMAC »

Douala (République du Cameroun), 29 et 30 octobre 2009

**SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES TRAVAUX
ET
RECOMMANDATIONS**

L'atelier régional sur le développement du marché financier en Afrique Centrale organisé les 29 et 30 octobre 2009 sous le patronage de Monsieur ESSIMI MENYE, Ministre des Finances du Cameroun et Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), va permis de jeter les bases d'un développement durable du marché financier de l'Afrique Centrale. Plus spécifiquement, cet atelier a permis :

- D'identifier les principaux obstacles au développement des marchés financiers en Afrique Centrale ;
- D'amorcer le processus de rapprochement des deux marchés financiers de la CEMAC;
- D'adopter une feuille de route de développement du marché financier plus consensuelle avec tous les acteurs en présence.

Ces deux jours de concertation et d'échange ont permis aux participants d'échanger autour des thèmes suivants :

- étude comparative des marchés financiers francophones ;
- consolidation des places financières ;
- comment développer le marché financier ;
- rôle des Institutions Financières Internationales et partenaires au développement dans le processus d'intégration financière régionale en Afrique ;
- définition d'une feuille de route sur le développement du marché financier de l'Afrique Centrale.

Des différents exposés et discussions, il ressort des recommandations qui s'articulent autour des deux axes suivants :

1°) Rapprochement des deux marchés financiers de la CEMAC :

- réaliser une étude de faisabilité du rapprochement des deux marchés, qui couvrira tous les aspects, notamment techniques, fiscaux,

réglementaires, tarifaires, opérationnels ; étendre l'agrément et réaliser une multiple cotation;

- harmoniser le cadre réglementaire des deux marchés ;
- harmoniser les règles de fonctionnement des deux bourses ;
- organiser un atelier de validation de l'étude de faisabilité qui dégagera les options à retenir et à soumettre aux autorités de la CEMAC.

2°) Développement du marché financier de la CEMAC :

2.1. Recommandations aux Etats

- solliciter et obtenir une forte implication des Etats dans l'animation et le développement du marché, à travers :
 - (i) les privatisations d'entreprises publiques par le canal du marché;
 - (ii) la modernisation de leur mode de financement (par l'optimisation de leur gestion budgétaire, par recours à la Notation et l'émission de titres de dette;
 - (iii) l'encouragement des grandes entreprises à s'introduire en bourse;
- faire un plan d'amélioration du rang des Etats de la CEMAC dans le classement du Doing Business ;
- vulgariser et promouvoir les pratiques de bonne gouvernance auprès des dirigeants des entreprises et des structures du marché ;

2.2. Recommandations aux instances du marché financier

- mettre en place un Comité de développement composé de tous les acteurs du marché ;

- mettre en place une stratégie à double détente, nationale et régionale, pour prospector les entreprises à fort potentiel de croissance et à besoin de financement en vue de leur introduction en bourse ;
- mettre en place un programme d'éducation financière du public ;
- faciliter l'accès des PME au marché financier par la création d'un compartiment dédié ;
- accroître l'expertise des professionnels du marché;

2.3. Recommandations au secteur privé non financier

- améliorer la qualité de l'information financière;

2.4. Recommandations aux Institutions régionales

- améliorer l'information sur les crédits et les risques;

2.5. Autres recommandations

- développer les opérations transfrontalières et encourager l'émergence de grands opérateurs transnationaux susceptibles de faire jouer tous leurs effets aux forces du marché.